



# La lettre Agriculture et Alimentation de la France insoumise

Numéro 12 - Décembre 2018

## ÉDITORIAL

### Pour une alimentation saine, le menu est copieux

**E**n mars dernier, suite à la demande du groupe de la France Insoumise, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité le principe de la création d'une commission d'enquête sur le thème de l'alimentation industrielle, sa qualité nutritionnelle, son rôle dans l'émergence de pathologies chroniques et ses impacts sociaux et environnementaux.

Pour la première fois, des parlementaires allaient mener de tels travaux sur un fait de société majeur depuis plusieurs dizaines d'années et qui embrasse des questions de santé publique, d'écologie, d'organisation économique et sociale de notre société.

Depuis 1960, les ménages consacrent à l'alimentation une part de plus en plus réduite de leurs dépenses de consommation : 35 % en 1960, 20 % en 2014. La composition du panier alimentaire s'est modifiée conjointement au modèle agricole, au profit des produits transformés et des plats préparés. Entre 1986 et 2010, le temps de préparation des repas à domicile a chuté de 25 %, ouvrant grand la porte à ces produits faciles d'emploi qui ont des conséquences désastreuses sur la santé des populations et l'environnement. D'une place centrale dans nos vies,

en particulier par sa faculté à produire du social, le fait de se nourrir est peu à peu devenu une activité secondaire. Bien souvent, il ne s'agit plus que de consommer des biens et services alimentaires sur lesquels des grands groupes industriels et de distribution ont la mainmise.

Ce travail a permis d'agrèger des données statistiques et scientifiques nombreuses et sans ambiguïté. Et les constats sont pour la plupart alarmants sur la qualité de l'alimentation qui est produite dans notre pays notamment sur ses impacts sur la santé de 20 millions de français-e-s qui souffrent de maladies chroniques. Mais aussi sur les modalités de ces productions. Il n'en demeure pas moins quelques lueurs d'optimisme, qu'elles proviennent d'initiatives citoyennes ou institutionnelles comme par exemple les projets alimentaires territoriaux, ou d'exigences nouvelles de la part des citoyens consommateurs.

Les préoccupations dépassent donc naturellement le champ strict de l'assiette. Le changement nécessaire de notre rapport à l'alimentation aura des répercussions beaucoup plus larges et modifiera profondément notre rapport à la nature, à l'économie et à la vie. Fi-

nalement, quel modèle alimentaire souhaitons-nous, quelle agriculture et pour quel modèle de société ?

C'est la question que chacun de nous se pose individuellement aujourd'hui : + de 80 % des français-e-s sont inquiet-e-s du contenu de leur assiette, pour des raisons multiples : impact sur la santé, dégâts environnementaux ou sociaux. Pour autant nous devons aussi aborder cette problématique collectivement. C'est le travail engagé de longue date par le travail programmatique de la France Insoumise sur le modèle agricole, car la réponse ne peut être que politique. Voilà maintenant posé sur la table le défi d'une alimentation saine, et le menu est copieux !

#### **Loïc Prud'homme**

*député France Insoumise  
Président de la commission d'enquête parlementaire "Malbouffe"*

Pour en savoir plus, lire l'article pages 2 et 3 de cette lettre.



## Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur la malbouffe

Les auditions menées au cours de l'enquête nous ont amenés à souligner le changement des habitudes individuelles en parallèle du bouleversement des équilibres de la filière agro-alimentaire. Aujourd'hui la valeur monétaire de notre alimentation (232 milliards d'euros en 2014) se répartit d'une façon nouvelle.

Cette valeur a été massivement captée par les industriels de la transformation et par les géants français de la distribution, présentés comme des champions. Entre 2012 et 2015, le chiffre d'affaires de l'industrie agroalimentaire a évolué de 125 589 millions d'euros à 127 837 millions. Pour le commerce de détail, les marges sont passées de 36,2 milliards d'euros en 2010 à 38,9 milliards d'euros en 2015. Cette captation s'est faite au détriment du volet concernant la production des matières premières brutes. Ainsi, les producteurs agricoles ne captent plus que 6 % de la valeur totale du secteur de l'alimentation. C'est, en tout et pour tout, ce dont ils disposent pour entretenir leur activité, la développer, ou plutôt seulement se rémunérer et survivre.

Ces transformations font des centaines de milliers de perdants. Non seulement la diminution du nombre de travailleurs agricoles est constante depuis des décennies mais nos paysan-ne-s ne sont plus rémunéré-e-s à la hauteur de leur travail. La valeur de la production alimentaire, financière mais aussi qualitative leur a été confisquée : les résultats courants avant impôts ont baissé de 24,2 % du chiffre d'affaires en 2010 à 16,9 %

en 2013 en moyenne d'après le rapport 2016 de l'observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires.

Ils sont contraints de se soumettre à l'injonction de produire à un coût sans cesse plus bas pour affronter une concurrence exacerbée et imposée jusqu'au sein même

de l'Union Européenne. Depuis la révision de la Politique Agricole Commune 1992 et la fin de l'encadrement des prix, le dumping social et

environnemental est érigé en règle absolue pour la survie des exploitations.

Ces nouveaux impératifs ont entraîné une modification des pratiques agronomiques

pour faire face à la taille grandissante des exploitations. Les productions, massifiées et standardisées, ont créé des produits aux saveurs, couleurs et calibres standardisés. La spécialisation à outrance des exploitations et l'éloignement avec les consommateurs ont participé à rompre le lien entre le champ et l'assiette ; et par ricochet à effacer petit à petit une forme de culture alimentaire et culinaire ancrée dans la population depuis des années.

Celui ou celle qui est devenue « chef.fe d'exploitation » n'a d'autres choix que de recourir à la chimie et aux agroéquipements (tracteurs, machines agricoles diverses, ...) pour exploiter ces fermes-usines, avec une main d'œuvre identique en nombre ou en baisse.

Cette nouvelle « norme agricole » produit ainsi des impasses techniques dans lesquelles se trouvent enfermés

les agriculteurs. La perte de sens pour les agriculteurs est désormais totale, à tel point que certains de leurs représentants ont avoué ne même pas connaître la destination finale d'une grande partie de leur production. En plus d'être dans la main de grands groupes industriels, de distributions ou chimiques, les agriculteurs, par

manque de valorisation des alternatives possibles, se sentent forcés d'utiliser des produits dont les effets sur la santé humaine sont au mieux ●●●



Loïc Prud'homme, député France Insoumise et président de la commission d'enquête parlementaire "Malbouffe".

Ils sont contraints de se soumettre à l'injonction de produire à un coût sans cesse plus bas pour affronter la concurrence exacerbée et imposée jusqu'au sein même de l'Union Européenne.

●●● inconnus, au pire dont il est scientifiquement prouvé qu'ils sont clairement dangereux.

Le signal d'alarme donné par plusieurs chercheurs sur les fongicides et les insecticides, probablement à l'origine du développement de cancers et neuropathies, en fournit un exemple éclatant. Il est difficile d'être rassuré, même face à une pomme, lorsque l'on sait que certaines ont subi une quarantaine de traitements avant d'échouer dans les rayons d'un supermarché.

Les scandales alimentaires à répétition posent par ailleurs la question de la capacité de contrôle des pouvoirs publics et leur division. Si une unification des services de contrôle pourrait être pertinente, c'est surtout les moyens qui demandent à être portés à la hauteur des enjeux, ainsi qu'une plus grande sévérité dans les pratiques frauduleuses ou trompeuses.

De façon plus urgente encore il convient de se poser la question de la gouvernance d'une vraie politique alimentaire. À ce jour, le sujet est porté par cinq ministères dans lesquels les implications sont différentes : agriculture, économie, éducation, santé et environnement. Il convient d'ajouter à ces cinq ministères l'ANSES qui a pour objet l'évaluation des risques.

Comment avancer dans ces conditions vers une alimentation plus saine en reliant toutes les parties du problème, si la structure institutionnelle rend difficile la mise en cohérence des actions ?

Il apparaît nécessaire, voire indispensable, qu'une structure coordonne une politique cohérente de l'alimentation. Elle pourrait utilement s'appuyer sur le PNNS, en suivre l'actualisation et s'assurer de sa mise en œuvre effective dans tous les domaines, de la production à l'éducation. Il lui reviendrait également après avis de l'ANSES de délivrer les autorisations de mise sur le marché pour tout ce qui touche à l'alimentation.

Un Secrétariat général à l'alimentation, porté par les cinq ministères, remplirait parfaitement ce rôle en toute indépendance des intérêts financiers qui aujourd'hui influent sur nos décisions politiques en la

matière.

Si le tableau dressé apparaît peu encourageant, la commission d'enquête a cependant pu dégager au moins un constat positif : partout dans le pays, des acteurs se mobilisent, à l'échelle locale, en réseaux. Les citoyens, consommateurs, producteurs, parents sont de plus en plus exigeants. Une question se pose : comment mettre en relation et amplifier toutes ces initiatives

qui, bien que différentes, poursuivent toutes le même but celui de reprendre le pouvoir sur notre assiette ?

Un outil existe depuis la loi du 13 octobre 2014 sur l'avenir de l'agriculture, l'alimentation et la forêt : les projets alimentaires territoriaux (PAT). En leur donnant davantage d'ampleur,

d'ambition et de moyens, ils pourraient être le véhicule pertinent pour des projets locaux de circuits alimentaires qui mobiliseraient les institutions, les acteurs éducatifs, scientifiques, associatifs et économiques. Aujourd'hui, les PAT ne sont pas assez nombreux à travers le territoire. Il apparaît nécessaire que l'État assume un pilotage avec l'objectif de couvrir tout le territoire et qu'il alloue un fonds plus ambitieux que celui existant.

L'échelle la plus pertinente reste à déterminer. Cette modalité pratique déterminera en grande partie la réussite de tels projets qui devront de fait prendre en compte la question déterminante de la géographie pour retrouver du lien et du sens entre la terre et l'assiette en promouvant les circuits courts, les productions locales et le respect de la saisonnalité. Tout un écosystème est à redéfinir afin de produire durablement des produits de qualité pour que les consommateurs retrouvent goût, plaisir et santé tandis que les agriculteurs retrouveraient des exploitations humaines et des rémunérations dignes de leur travail.

## Loïc Prud'homme

Pour en savoir plus :

PNNS : Programme National Nutrition Santé

ANSES : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Du sens entre la terre et l'assiette en promouvant les circuits courts, les productions locales et le respect de la saisonnalité.



## PAC : Une déclaration commune de La France Insoumise, Unidos Podemos et le Bloco de Esquerda

La France insoumise, Unidos Podemos (Espagne) et le Bloco de Esquerda (Portugal), qui mènent une campagne commune en vue des prochaines élections européennes avec d'autres partis (Danemark, Suède, Finlande), viennent de lancer un manifeste commun<sup>1</sup> pour un changement radical de la Politique Agricole Commune (PAC). Cet appel « Pour une agriculture et une alimentation au service de la société dans le cadre de la construction d'une Europe des peuples » est le résultat d'un échange entre nos organisations sur cette question initiée il y a trois mois.

Nos organisations soulignent que la PAC a jusqu'à présent privilégié les grandes entreprises et propriétés agricoles. Elles font le pari que les peuples européens seront disposés à soutenir le tissu productif des territoires ruraux, à condition que celui-ci repose sur des exploitations agricoles paysannes et des entreprises agro-alimentaires qui garantissent un milieu rural vivant, la création d'emplois, la fourniture d'aliments sains et de qualité, la restauration des écosystèmes, la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Elles se prononcent pour un renforcement de la politique de développement rural, l'inclusion de mesures fortes en vue de la transition écologique de l'agriculture, le renforcement de la régulation publique des marchés agricoles, avec notamment le principe de préférence communautaire et

l'exclusion de l'agriculture du droit de la concurrence. Elles considèrent que la PAC devra aussi être une politique alimentaire afin de garantir l'accès à tous à une alimentation saine et de qualité. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'un budget suffisant et nos organisations s'opposent à la réduction du budget agricole proposée par la Commission européenne.

La PAC a jusqu'à présent privilégié les grandes entreprises et propriétés agricoles.

Concernant cette proposition (voir aussi la Lettre du mois de juillet), nos organisations considèrent que, si le principe de subsidiarité est a priori positif et que les plans stratégiques nationaux peuvent être une opportunité, ils présentent néanmoins des risques sérieux. Il s'agit notamment du risque de fragilisation de l'agriculture dans les États et régions qui feraient le choix d'une agriculture basée sur les petites et moyennes exploitations et d'une véritable transition écologique, du fait de la concurrence avec les produits à bas prix issus des pays ayant fait des choix inverses (grandes exploitations, agriculture productiviste). C'est pourquoi, il convient d'encadrer davantage des plans nationaux.

Concernant les transferts financiers aux agriculteurs, nos organisations s'opposent au système de paiements associés à la surface et se prononcent pour des

aides liées aux objectifs de revenu agricole, de création d'emplois et de transition écologique. Quant aux conditionnalités environnementales, elles doivent être renforcées en établissant de manière effective des objectifs et des indicateurs permettant de mesurer l'impact. Si le système d'aides à l'hectare devait être maintenu, il conviendrait de les plafonner par actif et de renforcer le dispositif des aides redistributives pour les plus petites exploitations.

Avec ces propositions nos organisations s'engagent ainsi à ce que leurs futur.e.s élu.e.s au Parlement européen défendent une PAC non pas au service de l'intérêt particulier d'une minorité, mais de l'intérêt général des peuples européens.

### Laurent Levard

Co-animateur de l'équipe thématique Agriculture et alimentation



<sup>1</sup> <https://lafranceinsoumise.fr/2018/11/27/une-agriculture-et-une-alimentation-au-service-de-la-societe-dans-le-cadre-de-la-construction-dune-europe-des-peuples/>

